



**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ANCEMONT**

Séance du 27/09/2024
Commune
d'Ancemont

**Séance du vendredi 27 septembre 2024 à 20 h 15
SALLE DU CONSEIL**

Sous la présidence de Madame Catherine COLLINET-JUNG

Maire de la commune.

La convocation a été adressée le 20/09/2024

avec l'ordre du jour suivant :

- 2024-015 : URBANISME - ACTES RELATIFS AU DROIT D'OCCUPATION OU D'UTILISATION DES SOLS (2.2) - Adressage des nouveaux bâtiments sur le site de la scierie**
- 2024-016 : FINANCES LOCALES - DIVERS (1.10) -Vente de la benne à déchets verts**
- 2024-017 : AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES - AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE DES COMMUNES (9.1) - Convention de partenariat - Mutua+**
- 2024-018 : DOMAINE ET PATRIMOINE - LOCATIONS (3.3) - Mise à disposition ponctuelle de la salle des jeunes à Mme SYRACUSE Corinne**
- 2024-019 : PUBLIQUE - DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC (1.2) - RPQS 2023
COMMANDE PUBLIQUE - MARCHES PUBLICS (1.1) - Demande de subvention pour l'extension de l'étude thermique pour le logement rue serpente**
- 2020-020 : FINANCES LOCALES DECISIONS BUDGETAIRES (7.1) - Décision modificative**
- 2024-021 : DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEME - VOIRIE (8.3) - Travaux rue Chèvre**
- 2024-022 : DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEME - VOIRIE (8.3) -Traversée de route de la rue Chèvre à la rue de l'Eglise**
- 2024-023 : COMMANDE PUBLIQUE - DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC (1.2) - Adhésion au Siell de la Commune de Châtillon**
- 2024-024 : COMMANDE PUBLIQUE - DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC (1.2) - Adhésion au Siell de la Commune de Dieue**
- 2024-025 : COMMANDE PUBLIQUE - DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC (1.2) - Adhésion au Siell de la Commune de Blanzée**
- 2024-026 : COMMANDE PUBLIQUE - DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC (1.2) - Adhésion au Siell de la Commune de Génicourt**
- 2024-027 : COMMANDE PUBLIQUE - DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC (1.2) - Adhésion au Siell du Syndicat des eaux de Châtillon-Blanzée**
- 2024-028 : COMMANDE PUBLIQUE - DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC (1.2) - Adhésion au Siell du Syndicat des eaux de Dieue - Génicourt**

Présents :

M. BARDELLI Marc, Mme CHEREAU Léopoldine, Mme COLLINET-JUNG Catherine, Mme DURAND Stéphanie, Mme GASPARD Elisabeth, M. HURLAIN Patrick, M. MARCHE Stéphane, M. PERNOT Michel, M. POULAIN Sébastien, M. SALZARD Michel

Procuration(s) :

Absent(s) :

M. BUNEL Pascal, M. MARCHE Florian, Mme MILLOT Virginie, M. STORPER Yves

Excusé(s) :

La Maire certifie avoir affiché le compte-rendu de cette séance, à la porte de la Mairie le 04/10/2024, et transmis au contrôle de légalité le 04/10/2024

Mme BACQUE Aurélie

Nombre de conseillers en exercice : 15 - le quorum étant atteint

Mme CHEREAU Léopoldine est élu(e) secrétaire de séance.

Le procès verbal de la séance du 14/06/2024 est adopté.

Madame Bacque Aurélie quitte la salle à 20h45

2024-015 : URBANISME - ACTES RELATIFS AU DROIT D'OCCUPATION OU D'UTILISATION DES SOLS (2.2) - Adressage des nouveaux bâtiments sur le site de la scierie

Madame la Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à l'adressage des nouveaux bâtiments sur le site de la scierie.

Le Conseil Municipal propose " impasse de la scierie" , 1 pour la parcelle libre en bas, 2 pour le bâtiment 1 (cellules 1-2-3), 4 pour le bâtiment 2 (cellules 4-5-6).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, accepte la proposition ci-dessus.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2024-016 : FINANCES LOCALES - DIVERS (1.10) -Vente de la benne à déchets verts

Madame la Maire informe le Conseil Municipal, d'une proposition d'achat de la benne à déchets verts pour 3000€. Ce tarif correspond aux souhaits du Conseil Municipal. Lors de la dernière séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,
- accepte de vendre la benne à déchets verts pour un montant de 3 000 euros à M. ALBRAND résidant à MOULAINVILLE (55)
- autorise Madame la Maire à signer tous les documents s'y rapportant

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2024-017 : AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES - AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE DES COMMUNES (9.1) - Convention de partenariat - Mutua+

Madame la Maire présente la convention de partenariat de Mutua+ au Conseil Municipal. Elle rappelle la présentation qui en avait été faite par M. Chiesura lors de la dernière séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Madame la Maire à signer celle-ci.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2024-018 : DOMAINE ET PATRIMOINE - LOCATIONS (3.3) - Mise à disposition ponctuelle de la salle des jeunes à Mme SYRACUSE Corinne

Madame la Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de mise à disposition a été faite pour la salle des jeunes pour des ateliers de décoration le mercredi de 17h00 à 18h00 animés par Madame SYRACUSE Corinne.

La mise à disposition de la salle serait de 25 euros par mois pour un cours par semaine selon la même tarification qui les séances de sophrologie de Madame BAINVILLE Fanny ou celles de yoga de Mme LECHAPLAIS.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide :

- la mise à disposition de la salle des Jeunes pour une séance hebdomadaire : 25 euros par mois pour les périodes utilisées dans l'année.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2024-019 : PUBLIQUE - DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC (1.2) - RPQS 2023

Madame la Maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par ses articles D.2224-1 à D.2224-5, de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'Alimentation en Eau Potable ;

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service. Il a été présenté au conseil syndical du SIELL. Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'Alimentation en Eau Potable du SIELL 2023.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

COMMANDE PUBLIQUE - MARCHES PUBLICS (1.1) - Demande de subvention pour l'extension de l'étude thermique pour le logement rue serpente

Retirée

2020-020 : FINANCES LOCALES DECISIONS BUDGETAIRES (7.1) - Décision modificative

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2117 (21) : Bois et forêts	6 000,00	021 (021) : Virement de la section de fonct	36 000,00
2152 (21) : Installations de voirie	20 000,00		
2182 (21) : Matériel de transport	10 000,00		
	36 000,00		36 000,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investis	36 000,00	7022 (70) : Coupes de bois	64 326,00
615231 (011) : Voiries	10 000,00	75888 (75) : Autres	6 000,00
615232 (011) : Réseaux	9 326,00		
622 (011) : Rémunérations d'intermédiaires e	15 000,00		
	70 326,00		70 326,00
Total Dépenses	106 326,00	Total Recettes	106 326,00

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2024-021 : DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEME - VOIRIE (8.3) - Travaux rue Chèvre

Madame la Maire présente le devis de l'entreprise RV Environnement concernant les travaux rue chèvre. Celui-ci s'élève à 10 817.00 € HT soit 12 980.40 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le devis de l'entreprise RV Environnement pour un montant de 12 980.40 € TTC.

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 0, Contre : 0, Abstention : 1)

Pour :

Contre :

Abstention : M. PERNOT Michel

2024-022 : DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEME - VOIRIE (8.3) - Traversée de route de la rue Chèvre à la rue de l'Eglise

Madame la Maire présente le devis de l'entreprise RV Environnement concernant les travaux de traversée de route de la rue Chèvre à la rue de l'Eglise. Celui-ci s'élève à un montant de 3 753.80 € HT soit 4 504.56 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le devis de l'entreprise RV Environnement pour un montant de 4 504.56 € TTC.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2024-023 : COMMANDE PUBLIQUE - DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC (1.2) - Adhésion au Siell de la Commune de Châtillon

A partir du 01/01/2025, la commune de CHÂTILLON transfère la compétence EAU au Syndicat Intercommunal d'Eau LAFON LADEBAT. Le conseil Syndical a accepté cette adhésion, il convient maintenant que chaque commune membre délibère au sein de son conseil municipal, comme le prévoient les statuts du syndicat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents accepte l'adhésion de la commune de CHÂTILLON au SIELL à partir du 01/01/2025.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2024-024 : COMMANDE PUBLIQUE - DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC (1.2) - Adhésion au Siell de la Commune de Dieue

A partir du 01/01/2025, la commune de DIEUE transfère la compétence EAU au Syndicat Intercommunal d'Eau LAFON LADEBAT. Le conseil Syndical a accepté cette adhésion, il convient maintenant que chaque commune membre délibère au sein de son conseil municipal, comme le prévoient les statuts du syndicat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents accepte l'adhésion de la commune de DIEUE au SIELL à partir du 01/01/2025.

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 0, Contre : 0, Abstention : 1)

Pour :

Contre :

Abstention : Mme COLLINET-JUNG Catherine

2024-025 : COMMANDE PUBLIQUE - DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC (1.2) - Adhésion au Siell de la Commune de Blanzée

A partir du 01/01/2025, la commune de BLANZEE transfère la compétence EAU au Syndicat Intercommunal d'Eau LAFON LADEBAT. Le conseil Syndical a accepté cette adhésion, il convient maintenant que chaque commune membre délibère au sein de son conseil municipal, comme le prévoient les statuts du syndicat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents accepte l'adhésion de la commune de BLANZEE au SIELL à partir du 01/01/2025.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2024-026 : COMMANDE PUBLIQUE - DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC (1.2) - Adhésion au Siell de la Commune de Génicourt

A partir du 01/01/2025, la commune de GENICOURT transfère la compétence EAU au Syndicat Intercommunal d'Eau LAFON LADEBAT. Le conseil Syndical a accepté cette adhésion, il convient maintenant que chaque commune membre délibère au sein de son conseil municipal, comme le prévoient les statuts du syndicat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents accepte l'adhésion de la commune de GENICOURT CHÂTILLON au SIELL à partir du 01/01/2025.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2024-027 : COMMANDE PUBLIQUE - DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC (1.2) - Adhésion au Siell du Syndicat des eaux de Châtillon-Blanzée

A partir du 01/01/2025, le syndicat des eaux de CHÂTILLON-BLANZEE transfère la compétence EAU au Syndicat Intercommunal d'Eau LAFON LADEBAT. Le conseil Syndical a accepté cette adhésion, il convient maintenant que chaque commune membre délibère au sein de son conseil municipal, comme le prévoient les statuts du syndicat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents accepte l'adhésion du syndicat des eaux de CHÂTILLON-BLANZEE au SIELL à partir du 01/01/2025.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2024-028 : COMMANDE PUBLIQUE - DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC (1.2) - Adhésion au Siell du Syndicat des eaux de Dieue - Génicourt

A partir du 01/01/2025, le syndicat des eaux de DIEUE- GENICOURT transfère la compétence EAU au Syndicat Intercommunal d'Eau LAFON LADEBAT. Le conseil Syndical a accepté cette adhésion, il convient maintenant que chaque commune membre délibère au sein de son conseil municipal, comme le prévoient les statuts du syndicat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents accepte l'adhésion du syndicat des eaux de DIEUE- GENICOURT au SIELL à partir du 01/01/2025.

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 0, Contre : 0, Abstention : 1)

Pour :

Contre :

Abstention : Mme COLLINET-JUNG Catherine

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 27/09/2024

NOM – Prénom	FONCTION	EMARGEMENTS
Catherine COLLINET-JUNG	Maire	
Sébastien POULAIN	1 ^{er} Adjoint	
Élisabeth GASPARD	2 ^{ème} Adjointe	
Aurélié BACQUE	3 ^{ème} Adjointe	
Marc BARDELLI	4 ^{ème} Adjoint	
Léopoldine CHEREAU	Conseillère	
Michel SALZARD	Conseiller	
Stéphane MARCHE	Conseiller	
Michel PERNOT	Conseiller	
Patrick HURLAIN	Conseiller	
Yves STORPER	Conseiller	
Florian MARCHE	Conseiller	

Stéphanie DURAND	Conseillère	
Virginie MILLOT	Conseillère	
Pascal BUNEL	Conseiller	